

Un patrimoine en partage

Guy Mercier

Numéro 126, automne 2010

Les états du Vieux-Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/62578ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mercier, G. (2010). Un patrimoine en partage. *Continuité*, (126), 34–38.

Un patrimoine en partage



par Guy Mercier

*Depuis son inscription sur la Liste du patrimoine mondial,
l'héritage du Vieux-Québec appartient à tout le monde :
résidents et touristes, Québécois et étrangers.
Comment le protéger adéquatement en tenant compte
des besoins de chacun ? Coup d'œil sur le Plan directeur
du Vieux-Québec.*

En 2005, au moment de quitter son poste de maire de Québec, Jean-Paul L'Allier confiait à *Continuité* que l'inscription de sa ville sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO avait entraîné une responsabilité supplémentaire (« Entre honneurs et obligations », n° 106, automne 2005, p. 20-24). Car Québec, ville presque quatre fois centenaire, était alors devenue un héritage à préserver non seulement pour les Québécois et les Canadiens, mais aussi pour l'humanité. Québec était, plus que jamais, un patrimoine à partager, notamment avec les nouveaux visiteurs que cette reconnaissance internationale allait attirer.



La redoute Dauphiné, au parc de l'Artillerie
Photo : François Rivard



Les Fêtes de la Nouvelle-France
Photo : Luc-Antoine Couturier



Calèche dans une rue du Vieux-Québec
Photo : Linda Turgeon

Si le partage est en soi un geste généreux, il reste néanmoins toujours difficile. À trop vouloir rendre le Vieux-Québec accueillant, ne risque-t-on pas de le dénaturer ? Et comment, dans cette louable entreprise, assurer aux uns et aux autres leur juste part ? Tâche délicate, considérant la diversité des intérêts et des usages que le Vieux-Québec inspire. D'autant plus que le partage du patrimoine ne saurait être sans garantie de pérennité et d'équité. Quelles perspectives offre à cet égard le Plan directeur du Vieux-Québec récemment adopté par les autorités municipales ?

MÉMOIRE VIVANTE

Le Vieux-Québec doit être un lieu accueillant, soit. Mais on se gardera de lui contes-

ter le statut de lieu de mémoire. Ses nombreuses « lettres de créance » en la matière font foi de tout. Désigné arrondissement historique en 1963 par le gouvernement du Québec en vertu de la Loi sur les monuments historiques (remplacée par la Loi sur les biens culturels en 1972), le Vieux-Québec comprend aujourd'hui une cinquantaine de bâtiments et de sites classés, reconnus, cités ou constitués par les autorités publiques québécoises. Par ailleurs, plusieurs éléments du quartier – et non les moindres – font l'objet d'une reconnaissance patrimoniale par l'État canadien, soit à titre de lieu historique national (les fortifications) ou de site patrimonial (l'ancienne redoute et l'ancienne fonderie de l'arsenal). À cela s'ajoute le parc des Champs-de-

Bataille nationaux, voisin de l'arrondissement historique, dont le caractère patrimonial est célébré depuis longtemps. Enfin, depuis 1985, le Vieux-Québec figure sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Lieu de mémoire certes, le Vieux-Québec n'en est pas moins un milieu de vie. Il n'est en rien une enclave monumentale enchâssée dans la ville, car à part Place-Royale, le secteur n'est pas voué à la seule célébration patrimoniale. Par sa complexité fonctionnelle et formelle, ce quartier urbain est étroitement intégré à la dynamique de la ville. L'arrondissement historique du Vieux-Québec couvre environ 135 hectares, principalement en haute-ville, mais aussi en basse-ville (voir la carte en p. 38).

PRODUCTIONS
Train d'enfer

Les Productions Train d'enfer • 1042, rue Bernard Ouest, Montréal (Québec) H2V 1T8



La mise en valeur du patrimoine...

d'une station à l'autre!

CONCEPTS D'INTERPRÉTATION ET DEVIS
DESIGN D'EXPOSITIONS TEMPORAIRES ET PERMANENTES
EXPOSITIONS VIRTUELLES
SPECTACLES MULTIMÉDIAS
SENTIERS D'INTERPRÉTATION
DOCUMENTAIRES
BALADODIFFUSION

www.traindenfer.ca

514•277•8882

Quelque 5000 personnes y habitent. C'est peu par rapport aux 680 000 habitants de l'agglomération de Québec, mais l'occupation humaine n'y est pas pour autant marginale. La densité résidentielle y est aussi forte que dans les autres quartiers centraux de la ville (plus de 2500 habitants au kilomètre carré). Sans compter que la population du Vieux-Québec va croissant : elle a augmenté de 5,5 % entre 1996 et 2001, ce qui est supérieur à la croissance enregistrée dans l'arrondissement de la Cité (3,34 %) et à celle de l'agglomération de Québec (0,74 %) pour la même période. Il ne faut pas non plus oublier que les habitants du Vieux-Québec doivent vivre au milieu de tous ceux qui y travaillent (15 000 personnes), viennent s'y divertir (Festival d'été, *Moulin à images*, Red Bull Crashed Ice, Fêtes de la Nouvelle-France, etc.) ou s'y promener (2 millions de visiteurs par année), tout en s'accommodant tant bien que mal du passage quotidien de 25 000 automobiles.

PATRIMOINE SOUS TENSION

À la fois secteur historique, attraction touristique, quartier résidentiel, lieu d'agrément,



ment, centre d'affaires, pôle festivalier et carrefour routier, le Vieux-Québec commande une attention qui déborde la seule mission patrimoniale. En contrepartie, cette diversité de fonctions, qui contribue grandement à la richesse du quartier, rend la protection patrimoniale encore plus impérieuse.

Espace au fort caractère patrimonial, le parc des Champs-de-Bataille est aussi le théâtre de festivités. Il accueille des foules impressionnantes pendant le Festival d'été de Québec.

Photo : Pierre Lahoud



À VENIR CET AUTOMNE AU DOMAINE FORGET:

<p>LUC DE LA ROCHÉLLIÈRE 17 septembre</p> <p>ANNIE VILLENEUVE 24 septembre</p> <p>MARJO 22 octobre</p>	<p>JEAN-MARC CHAPUT, CONFÉRENCIER 23 octobre</p> <p>LES GRANDS EXPLORATEURS L'AUSTRALIE 29 octobre</p> <p>RAPHAËL TORR CHANTE JOE DASSIN 30 octobre</p>
---	--

FORFAIT NUITÉE-SPECTACLE DISPONIBLE À PARTIR DE 110 \$ /OCC. DOUBLE

Comprend une nuitée pour deux personnes aux Studios du Domaine et une paire de billets pour assister à un spectacle produit par le Domaine Forget.

RENSEIGNEZ-VOUS !

1 888-DFORGET / www.domaineforget.com

Michel Gilbert

restauration de mobilier et objets d'art anciens




Photo : Carol Poulin

Restauration en cours de l'huile sur toile
Petit Séminaire de Québec de Betty Baldwin.

Le tableau fait partie de la succession Betty Baldwin, qui comprend plus de 70 œuvres (huiles, pastels, aquarelles et fusains), dont une vingtaine de la ville de Québec, de l'île d'Orléans et des environs, ainsi que des archives personnelles.

Achat • Vente • Restauration

Info : 418 253-5128 • 1-888-515-5128
doucine@globetrotter.net • www.artebois.ca



Autrefois tourné vers la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti, l'urbanisme du Vieux-Québec prend maintenant en considération les préceptes du développement durable, les intérêts des acteurs du milieu.

Photo : Guy Mercier

Le dilemme n'est pas nouveau. Jusqu'ici, le Vieux-Québec, malgré quelques ratés, a su maintenir l'équilibre. S'il faut s'en féliciter, le défi est sans cesse renouvelé : notre époque doit elle aussi trouver la juste mesure pour conserver au quartier ce caractère à la fois historique et vivant qui lui vaut l'attachement d'un très grand nombre.

Dans cette perspective, en quoi peut être utile le Plan directeur du Vieux-Québec (ou, plus précisément, le Plan directeur du quartier Vieux-Québec-Haute-Ville-Basse-Ville-Cap-Blanc) mis en œuvre en 2007, dans la foulée de l'adoption du Plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville de Québec (2005) ?

Ce plan directeur est bien de son temps. D'une part, on y sent l'influence du débat en cours sur l'élargissement du concept de patrimoine. Ce débat a eu de nombreux échos à l'UNESCO, qui porte maintenant attention au caractère patrimonial des paysages et des cultures (patrimoine immatériel). Le Québec n'est pas en reste : ces idées ont imprimé leur marque sur la réforme annoncée de la Loi sur les biens culturels présenté à l'Assemblée nationale du Québec en février 2010). Elles sont aussi présentes dans le Cadre de référence pour la gestion des arrondissements historiques adopté par la Commission des biens culturels du Québec (2002), de même que dans la Politique du patrimoine de la Ville de Québec (2007). L'idée qui s'en dégage ? Au-delà de la réalité matérielle du patrimoine, il faut tenir compte de la richesse de l'expérience humaine – passée, actuelle et à venir – qui est au cœur du Vieux-Québec. Or, cela exige un mode de préservation qui tient pleinement compte du savoir-faire et des ambitions de ceux qui l'ont forgé, qui respecte les besoins et les aspirations de ceux qui l'habitent et y

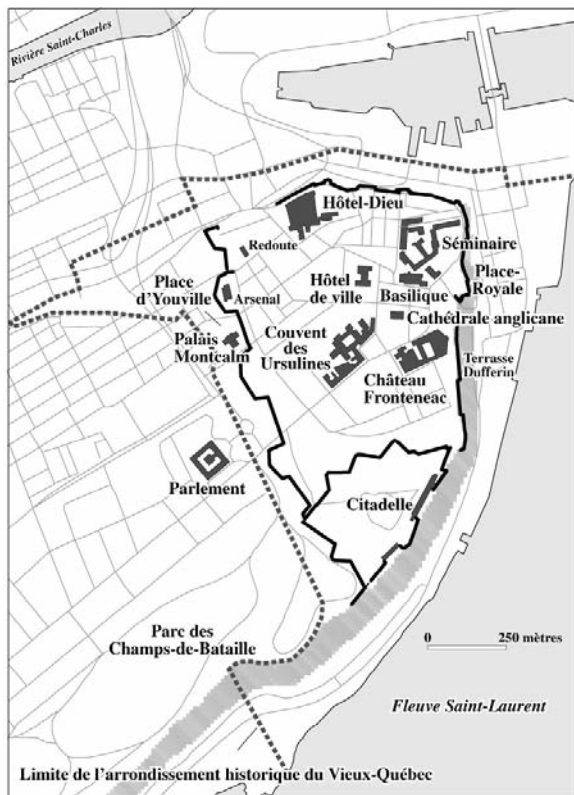
travaillent, et qui offre aux visiteurs tout ce que le lieu peut donner à voir, à faire et à comprendre.

D'autre part, le projet de Plan directeur du Vieux-Québec porte l'empreinte des préceptes du développement durable. Si cette orientation n'entraîne pas une négation du caractère patrimonial du Vieux-Québec, on sent que celui-ci n'est peut-être plus aussi prépondérant. On en vient même à se demander si l'urbanisme propre au Vieux-Québec, dominé jusqu'ici par la problématique de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine, ne fait pas maintenant place à un urbanisme davantage tourné vers le milieu, vers ses acteurs sociaux, plus sensible à leurs intérêts et à leur discours, et soucieux d'établir entre eux des consensus. On peut aussi y voir la manifestation d'une tendance qui n'est pas sans relation avec l'adhésion des pouvoirs publics aux principes d'un urbanisme davantage tourné vers la consultation et la participation des citoyens, comme le souhaitent la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979) et la Politique de consultation publique de la Ville de Québec (2003).

Cette évolution conduit à s'interroger sur la diminution du souci patrimonial dans la vision contemporaine de l'urbanisme. Faut-il déduire que, pour le Vieux-Québec comme pour le reste, le développement dit durable prime la protection et la mise en valeur du patrimoine ?

On le constate, le Vieux-Québec n'échappe pas au questionnement sur la définition du patrimoine, sur les normes et les pratiques. Faut-il s'en inquiéter ? L'avenir est bien sûr difficile à prédire. Il semble toutefois raisonnable de l'entrevoir avec espoir. Le quartier jouit depuis longtemps d'une reconnaissance patrimoniale de diverses provenances qui lui vaut une solide protection. Difficile d'imaginer un subit et fâcheux renversement de tendance qui laisserait le patrimoine du Vieux-Québec sans armes. Mais par-delà la sûreté de cette protection institutionnelle, c'est l'engagement consciencieux de chacun – et au premier chef de ses habitants – dans l'aménagement du quartier qui offre la meilleure assurance. Telle est l'invitation du Plan directeur du Vieux-Québec : que ce patrimoine chéri trouve le gage de sa perpétuation dans notre volonté et notre capacité d'en partager la responsabilité.

Guy Mercier est professeur d'aménagement du territoire au Département de géographie de l'Université Laval.



Source : Guy Mercier